

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 10 (1865)  
**Heft:** 3

**Artikel:** Du nouveau fusil d'infanterie  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-330522>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

quelles ils examineront sur place ce qui se pratique en dehors des limites de notre petit pays.

*Un médecin d'état-major.*

---

## DU NOUVEAU FUSIL D'INFANTERIE.

On est enfin parvenu à arrêter et à compléter d'une manière définitive l'ordonnance du nouveau fusil d'infanterie. La question principale qui restait à résoudre était la graduation de la hausse et surtout le point de départ, soit l'élévation à 300 pas, question importante, demandant de nombreux essais avec des séries de fusils afin d'arriver à une juste moyenne; cette question vient donc d'être résolue et sa solution a été communiquée à tous les fabricants, ensorte que rien n'arrêtera désormais la confection de notre nouvel armement. Laissant de côté la question du calibre, qui est chose jugée et dont il faut malheureusement faire son deuil, ce fusil, dont nous avons eu l'occasion d'examiner quelques échantillons, nous paraît être combiné de manière à en faire une bonne arme de guerre : longueur du canon suffisante, permettant une défense efficace du premier rang par le second, sans toutefois risquer d'en blesser les hommes au moment de l'action ; pente de la monture recourbée de manière à satisfaire à toutes les conformations physiques ; bronzage et bleuissage de toutes les parties apparentes, facilitant l'entretien et surtout ne reflétant pas les rayons du soleil ; platine entièrement encastrée dans la monture, avec grand ressort et détente qu'on peut appeler délicats relativement à nos armes actuelles. Il nous a cependant paru que le centre de gravité était placé un peu trop en avant lorsque la bayonnette est au canon, ce qui constitue un inconvénient pour le tir; de même, la tige de la bayonnette étant plus mince que le refouloir, produit dans l'embouchoir, lorsque l'arme est maniée, un ballottement désagréable semblable au bruit produit par les fusils de nos anciens troupiers qui, pour les rendre sonores, évidaient la crosse sous la plaque de couche et y logeaient quelques pièces de métal. On aurait pu obvier à ce cliquetis en faisant un renflement à la tige de la baguette au point de contact avec l'embouchoir, ainsi que cela se voit dans les armes de différents pays.

Il n'est peut-être pas sans intérêt pour ceux de nos lecteurs qui s'intéressent au nouvel armement de donner ici quelques détails que nous puisions dans l'ordonnance fédérale du 24 décembre 1863 :

*Bayonnette*: lame quadrangulaire en acier, douille et bague en fer forgé, le tout bleui ; longueur totale, 1' 6".

*Baguette*: tige et poignée en acier, resouloir en laiton ; longueur, 3' 3".

*Platine*: grand ressort, ressort de gachette, noix, gachette et chaînette en acier bleui ; les ressorts restent blancs ; les autres pièces, en fer forgé et cémenté, conservent la couleur de la trempe.

*Canon*: en acier fondu et bronzé ; longueur avec la culasse, 3' 3" ; calibre normal, 35"" ; tolérance, de 34"" 50 à 35"" 50 ; 4 rayures concentriques avec l'âme, allant de gauche à droite en regardant de la tranche du tonnerre et faisant un tour complet sur 2' 7" ; largeur de chaque rayure, 1'" 3"" maximum, 1'" 2"" minimum ; profondeur de chaque rayure, de 0"" 60 à 0"" 75.

*Culasse et bascule*: en fer forgé et cémenté, conservant la couleur de la trempe.

*Cheminée*: (grande) en acier fondu, trempée et recuite au jaune au cône, et au bleu à la partie inférieure ; grain de lumière en cuivre.

*Garnitures*: l'embouchoir, la rosotte, les battants de grenadière et sous-garde, le pontet et la plaque de couche, en fer forgé ou fonte malléable. Les autres pièces en fer forgé, excepté les ressorts de garnitures qui sont en acier ; le tout est bleui, sauf la détente qui est cémentée et garde la couleur de la trempe.

*Hausse*: le pied, en fer forgé ou fonte malléable cémentée ; la lamette, les deux ressorts et la grande vis servant d'axe à la lamette, en acier bleui. La graduation se place sur l'épaisseur des rondelles du pied de hausse (non sur le flanc gauche comme c'est le cas dans le fusil de chasseur et la carabine), les chiffres pairs sur la rondelle de droite et les impairs sur celle de gauche ; de cette manière, le soldat a toujours sa graduation en face et n'est pas obligé de tordre son fusil ou d'incliner sa tête pour régler sa lamette.

Voici la graduation telle qu'elle a été arrêtée dernièrement.

Distance de 300 pas.	Elévation mesurée de	
	l'axe de l'âme.	du pan supérieur.
400	7'" . 3"" .	3'" . 2"" .
500	8. 1.	4. —
600	9. 1,5.	5. 0,5.
700	10. 3.	6. 2.
800	11. 6.	7. 5.
900	13. —	8. 9.
1000	14. 6.	10. 5.
	16. 4.	12. 3.

Pour éviter la déviation à droite, produite par la torsion des rayures, l'encoche de la hausse se trouve à 4"" à gauche du plan vertical

de l'axe de l'âme ; il sera important par la suite que le soldat soit instruit sur ce point, afin qu'il ne s'imagine pas au premier aspect de son arme que sa hausse est mal placée.

Toutes les pièces du nouveau fusil, sauf les canons bruts, doivent être forgées et finies en Suisse. MM. les contrôleurs fédéraux sont chargés de veiller à ce que cette clause soit strictement observée. La Confédération s'est chargée de la fourniture des canons bruts ; elle les tire d'une usine de Dusseldorf, en Westphalie, et les livre aux fabricants pour le prix de 6 fr. la pièce. Il est à regretter que la Suisse soit tributaire de l'étranger pour cette importante livraison, mais les essais faits dans nos principaux établissements métallurgiques ont démontré notre infériorité, soit sous le rapport de la qualité, soit sous le rapport du bon marché. Les bayonnettes et les baguettes sont toutes confectionnées à la manufacture d'armes de Neuhausen ; seulement, en attendant que les machines et engins nécessaires soient en activité, la société industrielle suisse a reçu l'autorisation de l'administration fédérale d'acheter 6000 bayonnettes et 6000 baguettes à l'étranger.

---

#### BIBLIOGRAPHIE.

*Trois jours de vacances. Voyage des écoles industrielles dans le Jura neuchâtelois, les 3, 4 et 5 juillet 1864. Un grand album autographié.* Neuchâtel, Delachaux et Sandoz, éditeurs.

Cette charmante *Taepferie*, œuvre d'amis de l'instruction et de professeurs neuchâtelois, secondés même par leurs élèves, se recommande à notre attention par son lien avec un objet qui nous a toujours tenu à cœur, c'est-à-dire avec l'éducation militaire de notre jeunesse, avec une part plus large à faire dans les écoles de la Suisse romande à l'utile récréation du maniement des armes. Les jeunes voyageurs dont il est ici question n'étaient soldats que par l'habit ; pour toute armure guerrière ils portaient leur tenue de cadets, mais ils la portaient dignement, fièrement, et nous savons que l'uniforme et les insignes des divers grades n'ont pas peu contribué au bon ton et à l'excellente discipline de l'excursion. Ajoutons que l'album est illustré par M. Bachelin, et que l'élégant peintre militaire, déjà connu de nos lecteurs, s'est voué *con amore* à son œuvre. Sous son gracieux crayon, les petits troupiers neuchâtelois prennent une tournure qui, sans quitter la vraisemblance, pourrait servir d'idéal à maints soldats de plus haute taille.

---

#### NOUVELLES ET CHRONIQUE.

Encore une perte douloureuse pour l'armée suisse et les milices bernoises en particulier dans la personne du colonel Steiner, récemment décédé.